

LA LETTRE

LACAPELLE - CABANAC / MARS - AVRIL 2023

Le printemps des projets

Chers concitoyens

Lors de notre réunion de début d'année nous avons évoqué l'éventualité d'une réunion animée par la Gendarmerie destinée à présenter à la population les méthodes d'escroquerie que ce soit par téléphone, par internet ou même à domicile et comment s'en prémunir.

Cette réunion aura lieu le 23 mars prochain à 18h30 à la salle des fêtes, elle sera animée par le Lieutenant Simian Mermier commandant de la COB de Puy l'Évêque.

Nous ferons ensuite une rapide présentation des débroussaillages préventifs pour limiter les risques de sinistres en cas d'incendie.

J'espère que vous trouverez dans ces présentations matière à sécuriser votre quotidien.

Dans un autre registre les travaux autour du fournil et de la salle des fêtes vont bientôt commencer. Les entreprises ont été sélectionnées après un appel d'offre public. Le démarrage aura lieu fin mars et l'achèvement des aménagements fin juin. Il ne restera que les plantations qui seront faites à l'automne pour garantir la reprise des végétaux.

Ces travaux permettront de sécuriser la traversée du bourg pendant les ventes du lundi soir et du jeudi soir, et faciliteront les déplacements des piétons autour de la salle des fêtes.

Le budget est d'environ 230 000 euros HT.

Des subventions ont été demandées, certaines déjà attribuées. Nous ferons un point précis sur le financement prochainement.

Nous avons lancé une étude, effectuée par Boris Burzio, architecte à Montcuq, pour définir les travaux à effectuer pour l'aménagement du café associatif.

Il rendra les résultats de ses études avant l'été.

Bonne lecture.

Thierry Simon, Maire de Lacapelle-Cabanac

Thierry Simon, Maire : 06 07 47 83 91 - thierry.simon@laposte.net

Anne marie Fighiera, Adjointe : 06 89 49 84 67 - am.fighiera@laposte.net

Stéphane Delcoustal, Adjoint : 06 33 64 29 48 - delcoustalsteph@gmail.com

Autonomie Énergétique du plateau : ensemble, une alternative citoyenne, un parc solaire sur nos territoires.

L'Énergie solaire est disponible partout, abondante, renouvelable, sans danger et sans nuisance pour les riverains. L'idée est de produire de l'électricité renouvelable en créant de petits parcs solaires de 250KW sur les communes de Lacapelle Cabanac,

Mauroux et alentours, avec tous les citoyens. L'objectif est d'atteindre l'autonomie énergétique, de produire ce que l'on consomme et de tendre vers l'auto-consommation collective.

Pour ce faire nous avons créé une SCIC-SAS (coopérative citoyenne d'intérêt collectif) dans laquelle les citoyens et acteurs locaux sont devenus sociétaires en investissant dans la coopérative à partir de 250€, la valeur d'une part. Si vous n'êtes pas sociétaire aujourd'hui, Vous pouvez toujours le devenir.



Bulletins de souscription et détails sur demande à l'adresse : autonomieenergetique46@gmail.com

Pour les souscripteurs de 2022, déjà nombreux, la défiscalisation se fera directement sur la déclaration d'impôt, un justificatif n'est pas nécessaire, à moins d'un contrôle fiscal.

L'art du recyclage, un peu de pédagogie



Récemment, les bacs de tri verts du bourg ont été condamnés par les employés du SYDED pour "tri non conforme". En effet, nous avons pu constater la présence dans ces bacs, de déchets n'ayant rien à y faire (textiles par exemple).

Il faut savoir qu'au centre de tri, le contenu des bacs passe par des machines programmées pour reconnaître les différentes matières. Lorsque la matière n'est pas

reconnue, le déchet est envoyé vers un espace de tri manuel (ce qui expose éventuellement les agents chargés de ce tri à des problèmes de sécurité), puis les déchets repartent vers le site ou ils seront brûlés ou enfouis, ce qui occasionne un transport supplémentaire (donc un coût supplémentaire supporté par la collectivité).

En matière de tri, le Lot est un département pilote et expérimental : de très nombreux matériaux y sont recyclés :

les bacs verts peuvent contenir TOUS les papiers, TOUS les plastiques (y compris les pots de yaourt par exemple, les pots de fleurs, les emballages en polystyrène, les films plastique, les sacs de pellets...) ainsi que les canettes ou aérosols.

Les déchets doivent être jetés EN VRAC et non pas dans des sacs poubelle. Ils ne doivent pas être emboîtés les uns dans les autres pour faciliter le tri, les cartons volumineux doivent être aplatis pour ne pas prendre toute la place dans le bac.

En cas de doute, vous pouvez consulter le site du SYDED du Lot et y télécharger une fiche-mémo qui vous permettra d'effectuer le bon tri.

Pour les déchets végétaux, les encombrants, les gravats, et autres, il faut se rendre en déchetterie.

La plus proche est celle de Puy L'Evêque, elle est ouverte aux jours et horaires suivants :

Lundi et jeudi : 14-18h - Mardi, mercredi et vendredi : 9-12h/14-18h - Samedi : 9-12/14-17h

Vous y trouverez également un container pour les textiles (qui eux doivent être en sacs bien fermés).

La Ressource-Rit unique et indispensable !

Pour les nouveaux habitants (et celles ou ceux à qui l'information aurait échappé), notre village dispose d'une ressourcerie située près de l'église.

Créée en 2021, c'est une association loi 1901 : elle est donc ouverte à tous pour une simple adhésion de soutien (à prix libre à partir de 5 €) ou pour participer dans la mesure de vos envies et de votre disponibilité, un coup de main étant toujours le bienvenu pour aider à trier, ranger, laver, réparer, tester ou tenir une permanence. Le local est ouvert essentiellement pendant la période estivale.

A la ressourcerie, nous recueillons tous les objets (bibelots, textiles, livres, vaisselle, meubles...) qui peuvent encore servir et que vous souhaitez donner.

Il n'est pas nécessaire d'attendre l'été pour cela ! Vous pouvez nous contacter par mail : la-ressource-rit@ecomail.fr pour prendre rendez-vous et déposer vos dons.

De même, si vous êtes à la recherche d'un objet précis, nous pouvons, par le même biais, vous faire savoir si nous l'avons ! Nous serons bien entendu présents lors du vide-greniers du 16 avril (voir agenda du comité des fêtes).

Au plaisir de vous y retrouver !

Un site internet : objectif numérique



Vitrine de la commune, notre site internet va se rénover ! Lucile Challemel-Du-Rozier, graphiste recrutée pour l'occasion va se charger d'en créer un nouveau.

Afin de recueillir les souhaits et avis de la population, une réunion publique a été organisée le jeudi 23 février.

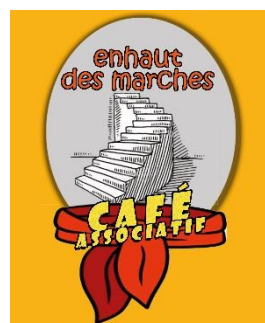
Les propositions n'ont pas manqué autour de l'idée que le site doit être dynamique, couvrir tous les sujets et contenir les informations utiles aux habitants, aux touristes et aux visiteurs de passage (hébergements, déplacements, parcours de randonnées...)

Le référencement fait aussi partie de la mission afin d'être visible facilement par les internautes.

Notre comité des fêtes communique

Lors de l'assemblée générale, nous avons posé plusieurs dates pour nos activités. Nous vous en informons et vous invite à les diffuser autour de vous.

- **Dimanche 16 avril : Vide grenier + Troc de plantes**
- **Samedi 6 et dimanche 7 mai : route des arts (porté par l'ALP de Mauroux)**
- **Samedi 24 juin : Feu de la Saint Jean**
- **Mardi 11 juillet : Marché de terroir**
- **Dimanche 6 août : Four à Pain de la combe de Filhol**
- **Samedi 9 septembre : Soirée moules frites**



Le café associatif : infos !

Notre café exploité par le comité des fêtes, bénéficiaire de la licence IV créée par la commune, a fonctionné cet été et même jusqu'au cœur de l'hiver, sur la terrasse et dans le local au-dessus de la

boulangerie tous les lundis et jeudis pendant la vente du pain, du maraichage et des produits de la ferme des Gonies.

Quelques animations ont eu lieu en soirée, une soirée lecture et un concours de soupes par exemple.

Le local sera aménagé, un architecte travaille sur ce sujet.

Les bénévoles du comité des fêtes souhaitent maintenir les ouvertures du lundi et jeudi ainsi qu'une demi-douzaine de soirées à thème. Ceci laisse les locaux vacants la plupart du temps, une activité complémentaire pourrait y être installée.